

AVIS DE CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations
(L.R.Q., chap. P-16, art. 5)

Le Registraire des entreprises dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales le présent avis confirmant le changement de la dénomination sociale de

THE JOINT BOARD OF THE THEOLOGICAL
COLLEGES AFFILIATED WITH MCGILL
UNIVERSITY

changeant sa dénomination sociale en celle de

ÉCOLE THÉOLOGIQUE DE MONTRÉAL

et sa ou ses version(s)

MONTRÉAL SCHOOL OF THEOLOGY

Ce changement prend effet à compter de la date de ce dépôt.

Déposé au registre le 10 décembre 2004
sous le matricule 1162326954

Registraire
des entreprises

Québec

Registraire des entreprises par intérim

Contresignataire

**RÈGLEMENT DE CHANGEMENT DE DÉNOMINATION
SOCIALE D'UNE CORPORATION**

(en vertu de l'Article 2 et suivants de la
Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations – chap. P-16)

Règlement numéro A.1. (b)

La dénomination sociale de la corporation "**The Joint Board of the Theological Colleges affiliated with McGill University**" est modifiée afin de dorénavant se lire comme suit:

**École Théologique de Montréal /
Montreal School of Theology**

CERTIFICAT

Copie certifiée du règlement numéro A.1. (b) de la corporation "**The Joint Board of the Theological Colleges affiliated with McGill University**", adopté par les administrateurs et approuvé à l'unanimité par les membres à une assemblée générale spéciale tenue le 6 octobre 2004.

DATE ce 30 novembre 2004.



Dr. Dan DeSilva,
Administrateur